

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 30 janvier 2019

L'an deux mil dix-neuf et le trente janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 21 janvier 2019, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Pierre DIBON, Michel MALBET, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Pauline DELRIEU, Céline LAFITTE, Delphine LESCOSTEREYRES et Constance MAUGENET.

Excusés représentés : M. Philippe PÉCASTAINGS (pouvoir donné à M. Bernard SALLABERRY) et Mme Nelly MONTAUZER MERDY (pouvoir à M. Thierry AIMÉ).

Absents excusés : MM. Lilian GAILLARDET, Raymond POUYANNÉ et Mme Sandrine BUSSIRON.

Madame DELRIEU Pauline a été élue secrétaire.

Objet : **Rénovation des deux logements situés au-dessus de l'école**

Le Maire expose à l'assemblée le projet de rénovation des deux logements situés au-dessus de l'école. Ces travaux portant sur l'isolation thermique (combles et murs par l'extérieur) ainsi que la remise en état extérieure et intérieure des locaux ont été évalués à la somme de 134 077 € HT, honoraires compris, par SOLIHA.

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter de l'Etat la subvention maximale pour ce type de projet.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de rénovation des deux logements situés au-dessus de l'école.

SOLLICITE de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, la subvention maximale pour ce type d'opération.

PRECISE que le financement de ce projet pourrait être réalisé en complément sur fonds libres suivant le plan de financement indiqué dans le dossier de demande de subvention.

Fait et délibéré à GUICHE, le 30 janvier 2019

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON

Reçu par Contrôle de légalité, le
Affiché le **7 FEV. 2019**